

Atlas de la Biodiversité Communale



Projet 2013-2014

Candidature présentée par :

Commune de La Couronne
Mairie
Place de l'Hôtel de Ville
BP 60049
16400 LA COURONNE
Tél. 05.45.67.28.11

Partie I – Présentation de la commune

Description de la commune

Nom de la commune : LA COURONNE

Code postal : 16400

Région administrative : Poitou-Charentes

Superficie de la commune :

Nombre d'habitants : 7676 habitants au 1/1/2013

Nom du Maire : Jean-François DAURE

Adresse de la mairie : Place de l'Hôtel de Ville – BP 60049 – 16400 LA COURONNE

Numéro de téléphone de la mairie : 05.45.67.28.11

Adresse mail de la mairie : secretariat.general@lacouronne.fr

Contact « ABC » de la commune

Nom de la personne qui sera responsable du projet ABC dans la commune (si différent de celui du maire) : Jacky BONNET

Fonction : Maire-Adjoint en charge du développement durable, de l'agenda 21 et des affaires scolaires

Numéro de téléphone : 05.45.67.28.11

Adresse mail : agenda21@lacouronne.fr

Engagement de la commune en faveur de la biodiversité

En dehors des ABC, votre commune a-t-elle déjà mis en place des actions ou stratégies en faveur de la biodiversité sur son territoire ? Si oui, lesquelles.

Ces politiques ont-elles atteint les résultats attendus?

La municipalité est engagée dans une **démarche Agenda 21** depuis 2009 dont la préservation de la biodiversité est l'une des actions.

La **gestion différenciée des espaces verts** est une autre action inscrite à l'Agenda 21 ayant un impact sur la biodiversité. Depuis 2010, de nombreuses évolutions dans l'entretien des espaces verts de la commune ont été mises en œuvre :

- Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires (signature de la charte « Terre Saine, ma commune sans pesticides » ; labellisation 3 papillons en cours)
- Développement du fleurissement par des plantes vivaces
- Adaptation de la fréquence d'entretien en fonction de l'usage des espaces
- Campagne de plantations de haies champêtres et de vergers d'espèces locales
- ...

Par ailleurs, 5 sites tests ont été définis avec l'association Charente Nature pour mesurer l'impact des changements de pratiques sur la biodiversité. Ainsi des relevés sur la flore et la faune ont été réalisés et permettent de faire état de l'évolution de la biodiversité.

Extrait des conclusions de l'étude de Charente Nature :

Les différents relevés floristiques et faunistiques effectués en 2010 et 2011 sur les 5 zones « témoin » définies lors de l'état initial en 2009 nous amènent à formuler plusieurs commentaires :

- *La physionomie de la végétation a bien entendu changé (aspect de prairie haute à la place d'espaces maintenus ras par les tontes régulières), mais les cortèges d'espèces ont peu évolué en terme de nombre d'espèces recensées. Néanmoins, on observe d'une façon générale, une diminution des petites plantes annuelles au profit des espèces vivaces plus robustes qui ont augmenté leurs effectifs suite à leur floraison et leur production de graines, ce qui n'était pas le cas lorsque leur développement était contenu par les tontes régulières (c'est notamment le cas des graminées).*
- *Les inventaires d'insectes (papillons et libellules) menés au cours de ces 3 années montrent que les cortèges d'espèces n'évoluent que très peu, mais par contre les effectifs ont nettement augmenté, ce qui est logique car les plantes fleuries sont très attractives pour les insectes butineurs (papillons, mais aussi abeilles, bourdons et beaucoup d'autres insectes). Les orthoptères (sauterelles, grillons et criquets), très peu abondants en 2009, sont maintenant bien présents sur tous les sites, avec des effectifs importants.*
- *Mis à part les cas particuliers des sites n°1 et 3 (ruisseau et pelouses sèches sur un talus), aucune espèce animale ou végétale patrimoniale n'a été observée sur les espaces verts "classiques". Néanmoins, on observe une diversité floristique importante, avec des cortèges diversifiés. Les zones gérées de façon extensive constituent donc des refuges pour la biodiversité dite "ordinaire" (espèces animales et végétales encore communes).*

Suite à ces différents constats, nous proposons de maintenir la gestion mise en place sur ces 5 zones, et de l'étendre à d'autres secteurs.

Nous proposons également de reproduire la méthodologie appliquée ici dans 3 ans sur ces zones « témoin », afin de vérifier si la tendance évolutive remarquée lors de ce suivi se maintient dans le temps et si l'on observe l'apparition de nouvelles espèces.

Partie II – Projet proposé dans le cadre de l’ABC

Etat d’avancement de l’ABC de votre commune

En 2010, la candidature de la commune de La Couronne a été retenue par le Ministère de l’Ecologie, de l’Energie, du Développement Durable et de la Mer pour participer à la démarche des Atlas de la biodiversité dans les communes (ABC).

Cette démarche répond à la volonté de la commune d’approfondir ses connaissances sur le patrimoine naturel communal pour adapter ses modes de gestion et d’aménagement de l’espace. Elle s’inscrit pleinement dans l’Agenda 21 initié dès 2009 par la commune.

Au niveau régional, la DREAL Poitou-Charentes a choisi de mettre en place une équipe de mobilisation régionale ABC pour accompagner les 6 communes retenues en Poitou-Charentes. Cette équipe comprend la DREAL Poitou-Charentes, la LPO Nationale, le GRAINE Poitou-Charentes, l’ONCFS et Poitou-Charentes Nature. Charente Nature - représentant local des associations GRAINE Poitou-Charentes et Poitou-Charentes Nature- est intervenu au côté de la DREAL au lancement de la démarche sur la commune de La Couronne. Par ailleurs, Charente Nature dont l’objectif est de concourir à la protection et à la mise en valeur de la nature et de l’environnement en Charente depuis 1970, dispose d’une connaissance du patrimoine naturel charentais et plus particulièrement sur la commune de La Couronne.

Aussi, un partenariat a été noué entre la commune de La Couronne et Charente Nature pour conduire l’Atlas de la Biodiversité Communale (voir convention de partenariat en annexe 1). L’association Charente Nature a notamment conduit le volet scientifique de l’ABC.

1. Diagnostic des connaissances existantes (bibliographie) :

Une synthèse de toutes les données biologiques disponibles sur le territoire communal, ainsi qu’une cartographie des milieux naturels ont été réalisées.

La commune a mis à disposition de Charente Nature les documents dont elle disposait contenant des données susceptibles d’alimenter l’ABC. Plusieurs études, réalisées sur le territoire communal par d’autres structures, ont été consultées, notamment les fiches ZNIEFF et les documents d’objectifs des sites Natura 2000 (voir la bibliographie en fin de rapport).

La base de données naturalistes de l’association Charente Nature, alimentée par les bénévoles et professionnels, a également apporté de nombreuses informations précieuses.

2. Réalisation du diagnostic écologique

2.1 Inventaires scientifiques

Différentes méthodes de collecte de données naturalistes ont été utilisées sur le terrain au cours de cette étude, aussi bien pour la flore et les habitats que pour les différents groupes faunistiques concernés : sur certains secteurs (carrières de Champ Martin et Brousse Marteau, marais du Pradeau, chaumes des Séverins), Charente Nature a réalisé un état initial complet, avec une méthodologie adaptée et contraignante.

Des sorties de terrain ont été réalisées en 2011 et 2012, dans le cadre de cet ABC, afin d'affiner les connaissances (vérification de stations d'espèces, visites sur des secteurs peu prospectés...). Il faut noter que les espaces agricoles et urbains n'ont pas été traités.

- Les habitats et la flore

Sur les sites étudiés de façon détaillée, la méthode des relevés phytosociologiques qui découle des travaux de Braun-Blanquet (1964) a été utilisée. Sur les autres secteurs, de simples relevés floristiques ont été réalisés. Chaque relevé conduit alors à définir, par sa composition, une association de plantes regroupées en Alliance, les alliances en Ordres et les ordres en Classes. Le niveau d'analyse intéressant l'ABC s'est arrêté au niveau de l'alliance. Les taxons plus affinés font encore l'objet d'études et, outre cette incertitude, n'apporteraient rien aux conclusions.

La cartographie a été réalisée en utilisant tous les documents récents traitant des milieux naturels, complété par des visites de terrain, mais aussi de la photo-interprétation. Elle a été informatisée à l'aide du logiciel Map Info.

- La faune

De nombreux travaux d'écologie fondamentale ont permis de mettre au point, depuis plus de 30 ans, des méthodes de description et d'analyse des milieux naturels terrestres (notion de "diagnostic écologique" de J. Blondel - 1979).

Bien sûr, il est impossible de réaliser l'inventaire exhaustif de la faune d'un lieu donné. Néanmoins, les connaissances acquises permettent d'identifier, dans différents groupes d'animaux, vertébrés notamment, des espèces dites "bio-indicatrices" qui donnent au site étudié ses caractères biologiques essentiels.

Chez les mammifères, ce sont surtout les chauves-souris qui présentent un grand intérêt, à la fois biologique par leur place dans les écosystèmes et patrimonial par la rareté de certaines espèces. Les oiseaux, d'une façon générale, sont les meilleurs bio-indicateurs car, outre leur facilité d'étude, ils sont répartis dans toutes les dimensions de l'espace et sont représentés dans tous les niveaux trophiques.

Reptiles et amphibiens peuvent être des éléments importants du patrimoine et donner à certains habitats une valeur particulière.

Enfin, chez les invertébrés, seuls 2 groupes ont été inventoriés : les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour) et les odonates (libellules). L'étude de ces insectes est facilitée par l'observation et l'identification assez aisée des individus, ce qui est rare chez les invertébrés. De plus, ces groupes constituent de bons bio-indicateurs de l'état de

conservation des milieux. Quelques autres espèces observées au cours de l'étude ont également été notées.

Chaque groupe a été étudié selon la méthodologie en vigueur :

- Mammifères :
 - Observations visuelles (affûts matinaux et crépusculaires)
 - Recherches de traces, fèces et reliefs de repas
 - Analyse de pelotes de rejection de rapaces nocturnes (micromammifères)
 - Détection acoustique des chiroptères (détecteur Pettersson D-240x) avec analyse, si besoin, à l'aide du logiciel Batsound
 - Visite hivernale des cavités pour observation directe des chiroptères en hibernation
- Oiseaux :
 - Observation visuelle
 - Détection par points d'écoute
- Reptiles et amphibiens :
 - Observation directe
 - Ecoute crépusculaire et nocturne des chants (pour les anoures uniquement)
 - Pose de plaques favorables pour l'observation des reptiles
- Insectes :
 - Observation directe
 - Capture au filet si nécessaire pour identification, avec relâché sur place
 - Récolte d'exuvies (pour les odonates)

Toutes les captures ont été réalisées par des détenteurs d'autorisation préfectorale pour les espèces protégées.

2.2 Enquêtes participatives

Deux enquêtes participatives, la première sur les oiseaux hivernants et la seconde sur les hirondelles, ont également été lancées auprès des habitants afin de les inciter à participer à cet inventaire, via des fiches à remplir (Annexe 2 et 3).

L'enquête participative sur les oiseaux hivernants, menée auprès des habitants de La Couronne, a permis de récolter 6 fiches d'inventaires. Ce chiffre est assez faible mais s'explique par l'absence du chef de projets chargé de l'animation de cette enquête durant la durée de l'enquête.

L'enquête hirondelle a donné lieu à différentes actions d'animations conduites avec l'appui d'un stagiaire du lycée agricole implanté sur la commune. Les données concernant la présence des hirondelles nicheuses sont donc beaucoup plus nombreuses, elles ont également été prises en compte dans l'étude.

2.3 Actions d'animation et de sensibilisation

Une classe de l'école Marie Curie a suivi un programme pédagogique animé par un éducateur de l'association Charente Nature durant l'hiver 2011-2012. Les enfants ont travaillé sur le thème des oiseaux hivernants. Ils ont construit des mangeoires qu'ils ont

installées devant l'école. Ils en ont ensuite suivi la fréquentation et ainsi pu se familiariser avec différentes espèces d'oiseaux.

Enfin, trois sorties de découverte du patrimoine naturel communal ont été animées auprès de la population.

- A la découverte des Oiseaux - Dimanche 22 avril 2012

Reconnaissance des oiseaux communs avec des animateurs - ornithologues de Charente Nature

- A l'écoute de la nature ... au crépuscule - Vendredi 29 juin 2012

Découverte de chants insolites au coucher du soleil, avec des animateurs - naturalistes de Charente Nature

- A la découverte des papillons - Dimanche 1^{er} juillet 2012

Reconnaissance des papillons de jour, avec des animateurs - entomologistes de Charente Nature

Une sortie découverte des plantes de pelouses calcaires a dû être annulée en raison des mauvaises conditions climatiques du printemps 2012.

Une cinquantaine d'habitants ont participé à ces différentes sorties.

Par ailleurs, différents articles dans le bulletin communal ont participé à l'information de la population sur la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale

3. Livrables et restitution des résultats

Charente Nature a produit un rapport présentant l'inventaire écologique de la commune de La Couronne, en termes d'habitats naturels et en termes d'espèces animales et végétales. Ce document met également en évidence les éléments du patrimoine naturel, au regard des connaissances les plus récentes et de la législation en vigueur. Un travail de cartographie a également été réalisé afin de localiser, de façon précise, le patrimoine naturel identifié.

Les éléments cartographiques ont été intégrés sur le système d'information géographique de la commune afin de permettre l'usage des données naturalistes dans la conduite des projets de la commune.

Les résultats de ces inventaires ont été présentés aux élus lors du Conseil Municipal du 31 janvier 2013.

Une conférence grand public a également été organisée pour présenter les résultats de l'ABC aux habitants de la commune le 8 février 2013. Trente-cinq personnes y participaient.

Projet de développement de l'ABC de la commune (soumis au FDB)

1) Titre/nature de l'action :

Prise en compte des données de l'ABC dans la gestion du territoire communal

2) Contexte et analyse des besoins

Suite au travail réalisé ces deux dernières années, la commune dispose désormais d'une connaissance fine de la biodiversité sur son territoire qui, sans être exhaustive, permet d'identifier des enjeux en terme de conservation d'espaces et d'espèces patrimoniales. Cependant, il importe désormais d'aller au-delà de la connaissance et de faire évoluer les modes de gestion du territoire de la commune vers des pratiques qui participeront à la préservation de cette biodiversité.

Pour cela, il est nécessaire d'identifier les pratiques de gestion des espaces publics, les projets d'aménagement de l'espace et de les analyser au regard de la connaissance scientifique recueillie. L'outil SIG doit nous aider en cela. Sur la base de cette connaissance, il sera possible de proposer et mettre en œuvre des modes de gestion adaptés à la préservation de la biodiversité. C'est l'objet de l'action soumise au fonds de dotations pour la biodiversité.

Par ailleurs, il est utile de préciser que Charente Nature souhaite également poursuivre ses recherches concernant la biodiversité sur la commune et plus particulièrement sur les continuités écologiques, leurs principaux axes et points de blocage. Cette expertise viendrait en complément d'une étude réalisée à l'échelle de l'Angoumois sur la trame verte et bleue. Elle serait naturellement complémentaire à l'action présentée ci-après et fait l'objet de demandes de financements par ailleurs.

3) Objectifs

L'action de « Prise en compte des données de l'ABC dans la gestion du territoire communal » s'articule autour de 3 objectifs :

1. Établir une analyse foncière et socio-économique de la commune en lien avec la connaissance des espaces à fort enjeux de protection du point de vue de la biodiversité

Identification des propriétaires possédant des sites à forts enjeux du point de vue de la biodiversité, identification des usages actuels et des projets d'aménagement susceptibles d'impacter la biodiversité.

Identification des parcelles propriétés communales, des modes d'entretien mis en œuvre actuellement.

2. Mettre en œuvre des évolutions dans le mode de gestion des espaces publics communaux

Sur les parcelles propriétés de la commune (espaces verts, espaces urbains, bords de routes et de chemins...), poursuivre la différenciation de l'entretien en élargissant le nombre de sites entretenus selon un mode « extensif » adapté aux milieux et aux usages. Une formation des agents du service espaces verts sera organisée pour permettre la mise en œuvre de ces nouvelles pratiques ;

Sur les parcelles communales inscrites sur les sites Natura 2000, déterminer les parcelles sur lesquelles mettre en œuvre les préconisations de gestion proposées dans les Docob et s'engager par contractualiser à suivre les modes de gestion adaptés.

Informier et former les élus et les agents d'entretien sur les pratiques adaptées à la préservation de la biodiversité.

3. Inciter différents acteurs communaux à prendre en compte la biodiversité

Informier **les propriétaires fonciers** de sites naturels remarquables de la richesse de leur patrimoine (document de présentation des différents habitats patrimoniaux) et accompagner les opérateurs de gestion tels que le Conservatoire d'Espaces Naturels Poitou-Charentes ou les opérateurs de sites Natura 2000 en partageant les informations concernant la maîtrise foncière des sites et les projets structurants existants.

Mettre à disposition des **porteurs de projets d'aménagement** (zone d'habitat, zone d'activités économiques) un document de préconisations d'aménagements favorables à la biodiversité et les inciter à prendre en compte ces recommandations.

Accompagner une/des **structures éducatives** (crèche, écoles, accueil de loisirs) dans la mise en œuvre d'aménagements favorables à la biodiversité ordinaire tels qu'un jardin sauvage, une mare, des nichoirs...

Sensibiliser les **habitants** à l'intérêt de la nature ordinaire dans la préservation de la biodiversité et les inciter à des pratiques favorables (jardiner sans pesticides, aménager des abris, planter des haies champêtres...).

Cette action vise à une appropriation des données de l'ABC par une diversité d'intervenants gestionnaires de l'espace : élus et agents communaux, propriétaires fonciers, porteurs de projets d'aménagement, habitants...

Cependant, la connaissance du patrimoine naturel, bien qu'essentielle, n'est pas suffisante ; sa préservation tient beaucoup aux modes de gestion de l'espace mis en œuvre. C'est sur ce terrain que se situe en grande partie l'action envisagée.

Par ailleurs, pour la commune, le souhait est également de créer un effet d'entraînement entre les différents acteurs concernés. La présence sur le territoire communal d'un lycée agricole développant des formations de gestion des espaces naturels peut à ce titre constituer un atout supplémentaire du fait de l'ingénierie et des partenariats mis en

œuvre.

Enfin, sur le plan des documents d'urbanisme, la révision du PLU est projetée à moyen termes, incluant notamment une mise en adéquation avec les orientations du SCOT de l'Angoumois. L'appropriation des enjeux et de modalités pratiques de préservation de la biodiversité dans le cadre de cette action facilitera leur prise en compte dans le PLU.

4) Moyens humains et financiers

- Quels sont les prestataires et autres acteurs qui seront impliqués (association locale, bureau d'étude, ressource interne, service civique, citoyens, etc) ?

La commune souhaite poursuivre son partenariat avec l'association Charente Nature notamment pour ce qui concerne la sensibilisation des différents acteurs à la biodiversité. Par ailleurs, du point de vue de l'adaptation des modes de gestion de l'espace aux enjeux de préservation, la commune pourra s'appuyer sur les compétences de partenaires locaux tels que le conservatoire des espaces naturels de Poitou-Charentes, le syndicat d'aménagement hydraulique Sud-Angoumois pour les milieux aquatiques ou le lycée agricole de l'Oisellerie (section Gestion des milieux naturels et de la faune).

En interne, le projet sera piloté par le chef de projets développement durable qui travaillera en étroite collaboration avec le responsable du service espaces verts et les agents en charge de l'entretien de l'espace. Par ailleurs, deux stages seront proposés au printemps 2013 et 2014 sur cette action à des étudiants en BTS ou licence professionnelle dans les filières « Gestion et Protection de la Nature » ou « Education à l'environnement ».

Pour ce qui relève des actions éducatives, la réforme des temps scolaires peut constituer une opportunité pour inscrire les actions liées à la mise en œuvre d'aménagement favorables à la biodiversité dans les activités périscolaires en partenariat avec les enseignants et les animateurs des accueils de loisirs. La dynamique d'agenda 21 scolaire qui existe sur l'école Marie Curie constitue également un levier pour mobiliser d'autres structures.

Enfin, concernant la sensibilisation des habitants, le souhait est de s'appuyer sur les membres des instances participatives tels que les comités de quartiers ou le conseil des sages pour identifier des habitants déjà engagés qui accepteraient de présenter leurs pratiques « in situ » chez eux ou sur des espaces communaux emblématiques.

5) Suivi / évaluation

- Quels sont les critères et moyens utilisés pour évaluer l'évolution et le bon déroulement de l'action ?

	Critères et modalités de suivi
Plan de gestion des espaces communaux	Elaboration d'un plan de gestion Nature des actions de gestion mise en œuvre
Contractualisation Natura 2000 pour les espaces communaux	Nombre / nature des outils Natura 2000
Information et accompagnement des propriétaires fonciers	Réalisation d'une note d'information Nombre et nature des contacts
Elaboration d'un cahier de préconisations des aménagements	Réalisation d'un cahier de préconisations Plan de diffusion du cahier
Accompagnement de structures éducatives	Nature des projets accompagnés Nature des aménagements réalisés
Sensibilisation des habitants par le biais d'ateliers pratiques (1 rdv / mois)	Nombre de participants aux ateliers organisés CR des ateliers

- Quelles sont les attentes de votre commune en matière de conseil et d'appui technique de la part du FDB ?

Sur le plan scientifique, la commune souhaite bénéficier des apports du FDB sur les mesures de gestion les plus adaptées aux enjeux de préservation de la biodiversité communale tant du point de vue scientifique et bibliographique que du point de vue des expériences mises en œuvre dans d'autres communes bénéficiant du FDB.

Sur le plan de la sensibilisation, la mutualisation de contenu de sensibilisation peut également être un apport intéressant pour la réalisation de l'action de La Couronne.

6) Résultats et impacts

- Quels sont les résultats attendus ?

Les résultats attendus sont de deux ordres : une meilleure appropriation des enjeux de préservation de la biodiversité par différents acteurs de la commune et des modes d'entretien de l'espace qui favorisent la diversité biologique.

Si le premier point reste difficile à appréhender en dehors d'étude sociologique difficile à mettre en œuvre à l'échelle d'une commune telle que La Couronne, un suivi de la biodiversité communale par des naturalistes (vérification des données existantes, suivi de sites gérés différemment) donnera une vision à court terme des résultats obtenus. Cependant ces résultats devront se mesurer à moyen terme par de nouvelles prospections de terrain qui ne font pas l'objet de cette demande de financements.

- Comment la commune prévoit-elle de prendre en compte ces résultats dans la gestion de son territoire (prise en compte dans les plans d'aménagement, mise en place de mesures de protection incitatives, correctives...) ?

L'action a pour objet de prendre en compte les résultats de l'ABC dans la gestion du territoire communal par une diversité d'acteurs.

- Autres valorisations (sensibilisation des citoyens, éducation...) ?

Le volet sensibilisation est un axe majeur de l'action soumise au FDB. Une communication sur les différents axes via les outils de la commune (magazine et site internet) et la presse locale sera également réalisée.

7) Calendrier (échéances de la réalisation de l'action)

	mai 2013	juin 2013	juillet 2013	août 2013	sept 2013	oct. 2013	nov. 2013	déc. 2013	janv. 2014	fév. 2014	mars 2014	avril 2014	mai 2014	juin 2014	juillet 2014	août 2014	sept. 2014	oct. 2014	nov. 2014	déc. 2014
Analyse foncière																				
Plan de gestion des espaces communaux																				
Contractualisation Natura 2000 pour les espaces communaux																				
Information et accompagnement des propriétaires fonciers																				
Elaboration d'un cahier de préconisations																				
Accompagnement de structures éducatives																				
Sensibilisation des habitants par le biais d'ateliers pratiques (1 rdv / mois)																				

Intégration des actions financées par le FDB dans la démarche globale de votre ABC

L'action présentée au FDB viendra conclure une première phase de l'ABC puisqu'elle vise à l'appropriation des connaissances de l'ABC par une adaptation des modes de gestion du territoire communal aux enjeux de préservation de la biodiversité. Cependant, cette action se place dans la perspective de révision du PLU qui inclura la mise en œuvre de la trame verte et bleue. Elle ne constitue donc pas une fin en soi mais plutôt une étape vers un développement urbain réfléchi pour s'articuler avec la préservation d'un environnement « naturel » facteur d'attractivité.